

STANDARD DE POINTS

PASSEPORT

POUR LES CHAMPIONNATS PROVINCIAUX JUNIORS

Définitions

Passeport

Pointage pour pouvoir participer aux championnats provinciaux juniors. Il s'obtient lors des championnats provinciaux Espoir.

Standard canadien

Pointage pour pouvoir participer aux championnats nationaux juniors. Il s'obtient dans les championnats provinciaux juniors et seniors.

Qualification junior

Afin de participer aux championnats nationaux juniors, l'athlète doit réaliser le standard de ou des épreuves lors de deux compétitions.

Passeport

Catégorie	1m	3m
D	165 pts	170 pts
C	180 pts	185 pts
B	225 pts	225 pts
A	275 pts	275 pts

- L'athlète doit réussir son ou ses passeports provinciaux dans la catégorie dans laquelle il participera au championnat provincial junior.
- Le passeport au 1 mètre permet de participer qu'au 1 mètre au championnat provincial junior.
- Le passeport au 3 mètres permet de participer aux 3 épreuves (1 mètre, 3 mètres et à la plateforme) au championnat provincial junior.

- Le passeport à la plate-forme : une évaluation cas par cas sera faite par la commission des entraîneurs en ce qui concerne les plongeurs désirant participer à un championnat provincial junior uniquement à la plate-forme. Cette évaluation sera faite en fonction des critères suivants:
 - Âge
 - Expérience (aptitude)
 - Performances antérieures
- Le passeport doit être renouvelé chaque année tant que les athlètes ne sont pas qualifiés pour le championnat canadien junior.
- S'il y a un championnat provincial Espoir après tous les championnats provinciaux juniors de l'année, le passeport réalisé pourra compter l'année suivante. Pour ce faire, l'athlète doit plonger dans le même groupe d'âge.

Exclusion

- Sont exclus à vie : tous les athlètes ayant terminé parmi les 6 premières positions lors d'un championnat canadien.
- Lorsqu'un athlète est qualifié pour le championnat canadien junior, il ne peut plus participer aux championnats provinciaux Espoir jusqu'à la fin de la saison en cours et pour une durée de 24 mois à partir de la date du championnat canadien pour lequel l'athlète s'était qualifié.

CATÉGORIES

Âge au 31 décembre de l'année en cours

F 7ans et -

B 14-15 ans

E 8-9 ans

A 16-18 ans

D 10-11 ans

Maîtres 19 ans et +

C 12-13 ans